

GRAMMAIRE DE LA LANGUE WOLOF

Les objectifs du cours

Objectif général :

Comprendre la grammaire de la langue wolof

Objectifs spécifiques :

A la fin de ce cours, les apprenants seront capables de :

- Présenter la langue Wolof
- Lister les principales lettres de l'alphabet
- Lister l'ensemble des sons de la langue
- Identifier les règles d'écriture,

Prérequis :

- L'apprenant doit au moins avoir une certaine base en communication orale de la langue Wolof mais aussi une compétence écrite en alphabet français et en l'usage de l'ordinateur.

PLAN DU COURS

Chapitre 1 : Présentation de la langue wolof

Définition, origine et statut au Sénégal

- Définition du terme « wolof »
- Origines de la langue
- Statut de la langue

Classification, populations et aires géographiques

- Classification linguistique de la langue
- Populations parlant la langue
- Aires géographiques et nombre de locuteurs

La vitalité de la langue

- Les critères de vitalité d'une langue
- Les facteurs contribuant à la vitalité du wolof

L'historique des systèmes d'écriture du wolof

- Le système d'écriture latin
- Le système d'écriture Ajami
- Les défis liés à l'utilisation des deux systèmes d'écriture

Chapitre 2 : Le système orthographique en caractères latins

Les lettres de l'alphabet wolof

- Liste des lettres de l'alphabet wolof
- Liste d'exemples de mots respectivement sur chaque lettre de l'alphabet

Les voyelles brèves et longues

- Liste des voyelles brèves
- Liste d'exemples de mots respectivement sur chaque voyelle brève
- Liste des voyelles longues
- Liste d'exemples de mots respectivement sur chaque voyelle longue

Les consonnes simples

- Liste des consonnes simples
- Liste d'exemples de mots respectivement sur chaque consonne simple

Les consonnes géminées et prénasales

- Liste des consonnes géminées
- Liste des prénasales
- Liste d'exemples de mots respectivement sur chaque consonne géminée et prénasale du wolof

Les lettres particulières et non géminables

- Liste les lettres particulières
- Liste des lettres non géminables

Faire la distinction entre certaines lettres

- Tableau descriptif des lettres du wolof à distinguer

Chapitre 3 : Les aspects grammaticaux : règles d'écriture

- Liste des règles d'écriture

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA LANGUE

Objectifs :

- Connaître la langue
- Présenter la langue

Le wolof fait partie des six premières langues nationales ayant été, officiellement, dotées d'un système de transcription orthographique avec les caractères de l'alphabet latin. Cette décision a été prise par le gouvernement sénégalais depuis les années 70 pour faire la promotion des langues nationales. En ce sens, après la rencontre des experts, et personnes ressources pour discuter des décisions à prendre par rapport à l'orthographe de la langue et à ses règles, un décret a été adopté pour officialiser tout cela. Cependant, il est important de souligner que les propositions sur l'orthographe n'ont cessé pour un souci d'amélioration de celle-ci. C'est ainsi que des décrets se sont succédés, les uns abrogeant les autres jusqu'à celui 2005 sous les directives du Président de l'époque, Maître Abdoulaye Wade.

Nous allons maintenant, dans cette partie du cours, nous intéresser à la langue wolof, à son orthographe et ses règles d'écritures

1. PRESENTATION DE LA LANGUE

1.1. Définition et origines

Le terme "wolof" désigne : - le nom de la langue et - le nom de l'ethnie (les gens qui parlent la langue).

Les origines de la langue sont peu connues. Différentes hypothèses ont été formulées, notamment le rattachement qu'en fait le grand scientifique Cheikh Anta Diop à la langue parlée en Égypte ancienne. Selon lui, la langue wolof (en même temps que d'autres langues du Sénégal) est apparentée à la langue qui était parlée en Egypte ancienne. Cette affirmation est démontrée, dans son célèbre œuvre *Nations nègres et cultures*, à travers un travail de comparaison basé sur le lexique des langues.

Selon une version de la tradition orale (cf. Malherbe & Sall 1989), le peuple et la langue wolof sont originaires de Njajaan Njaay, un sage qui provint du fleuve Sénégal et qui a fondé les royaumes de Waalo et Jolof vers 1200.

Une autre version (cf. Kane & Carrie-Sembène 1978) soutient que le wolof est à l'origine la langue des Lebu, qui étaient jusqu'au XI^{ème} siècle l'un des principaux groupes ethniques vivant sur les rives du fleuve Sénégal, avec les Sereer, les Fulani, les Soninke et les Maures. Ensemble, ces groupes ont établi l'empire du Tekruur au Xe siècle. Migrant vers le Sud, ils fondèrent l'empire du Jolof vers la fin du XIV^{ème} siècle. Le mot Jolof proviendrait alors de la région, appelée Lof, dans laquelle l'empire était établi. Par conséquent, le mot Wolof aurait été à l'origine utilisé

pour les habitants de Lof (waa Lof : littéralement « les gens de Lof»). Cela expliquerait pourquoi les Wolof constituent une société multiethnique parlant la langue des Lebu. L'empire Jolof d'origine a été succédé par plusieurs États, y compris Waalo, Jolof, Kajoor, Saalum.

Selon l'auteur de « Grammaire de Wolof moderne » Pathé Diagne (1971 : p11) :

le monde culturel définit par le wolof déborde le cadre d'une ethnie. La langue a pris racine à partir de la région du Lôf, ancienne province du Tekrou, puis du Wâlo. La fondation et l'expansion au XIV^e siècle, de l'empire du Diollof lui ont servi très tôt de support. Elle a de ce fait reçu des apports divers du côté du Pular et du Serer dont on la rapproche traditionnellement. Par rapport au Mandingue non plus l'influence n'a pas été négligeable. La présence islamique très ancienne y a laissé des traces profondes. Les réalités véhiculées par l'essor des cultures urbaines et techniciennes n'ont pas manqué de susciter un renouvellement profond de son lexique et d'y déposer quantités de vocables portugais, anglais et français.

Ceci montre que le Wolof a toujours été en contact avec d'autres langues (autochtones et étrangères) et que cela a eu des conséquences sur la façon de parler des locuteurs.

1.2. Le statut de la langue au Sénégal

La nouvelle constitution du 7 janvier 2005 stipule en son article premier que « la langue officielle de la République du Sénégal est le français et que les langues nationales parlées au Sénégal sont le diola, le malinké, le pulaar, le sérère, le soninké, le wolof et toute autre langue qui sera codifiée ». Le wolof ayant été codifié depuis 1971 c'est-à-dire dotée d'un système de transcription orthographique et de règles de séparation des mots et reste la principale langue véhiculaire du Sénégal, car permettant à des communautés de langues différentes de communiquer. Il est généralement utilisé dans les transactions en milieu cosmopolite, dans les médias et récemment dans le système éducatif et à l'assemblée nationale. Les autres langues, elles, ayant le statut de langues vernaculaires en d'autres termes, langues qui n'est utilisées qu'à l'intérieur d'une communauté donnée.

1.3. Classification linguistique du wolof

Le wolof est classé dans la branche nord des langues ouest-atlantiques de la famille Niger-Congo. Cette branche à laquelle appartient le wolof se subdivise en 4 sous-groupes que sont : Sénagalo-Gambien (Wolof, Seereer sine, Pulaar), Cangin (Noon, Ndut, Saafeen, Paloor), Bak (Joolaa) et Tenda (Bédik, Biafada).

1.4. Nombre de locuteurs et Aires géographiques

Au Sénégal on estime que le nombre de locuteurs du wolof s'élève à plus de 85% de la population même si près de 42% seulement sont wolof. Le wolof est une langue transfrontalière ; il est essentiellement parlé dans trois pays que sont le Sénégal, la Gambie et la Mauritanie. Les foyers traditionnels du wolof sont le Djolof, le Cayor, le Baol, le walo, le Saloum. C'est une langue qui est relativement homogène mais qui présente néanmoins une variante dialectale : le lébu parlé essentiellement au Cap-vert et dans la petite côte.

1.5. Sur sa vitalité

Un groupe ad hoc de linguistes de haut niveau mis en place par l'UNESCO a proposé (UNESCO, 2003) neuf facteurs caractérisant la situation sociolinguistique générale d'une langue. Sur ces neuf facteurs, six peuvent être utilisés pour évaluer la vitalité d'une langue ou son état de disparition, deux facteurs peuvent servir à déterminer les attitudes linguistiques et un facteur à évaluer l'urgence d'un examen.

Les neuf critères caractérisant la situation sociolinguistique générale d'une langue sont les suivants :

- le niveau de transmission de la langue d'une génération à la suivante,
- le nombre absolu de locuteurs,
- le taux de locuteurs dans l'ensemble de la population,
- les tendances dans les domaines linguistiques existants,
- la réaction face aux nouveaux domaines et médias,
- les matériels d'apprentissage et d'enseignement de la langue,
- les attitudes linguistiques et politiques au niveau des gouvernements et des institutions, y compris le statut et l'usage officiels,
- l'attitude des membres de la communauté par rapport à leur propre langue,
- la quantité et la qualité de la documentation.

En se basant sur ces facteurs, le wolof peut être considéré comme étant une langue en pleine vitalité. En effet, il s'impose de plus en plus dans les débats télévisés, les émissions radio et sur les panneaux publicitaires. Il est parmi les langues nationales ayant fait l'objet de plus d'études et de recherche et devance les autres sur la toile : le Wolof est la seule langue nationale présente sur Wikipedia, sur les outils de Windows et sur ceux de Google. La constitution, le coran et la bible sont entièrement traduits en Wolof. Il fait partie avec le Pulaar des langues nationales choisies par l'Académie Africaine des Langues (Acalan.org). Il est de plus en plus propulsé au-devant de la scène internationale à travers :

- la lutte qui s'exporte avec de plus en plus de combats très médiatisés organisés par les sénégalais de la diaspora,
- la musique (le mbalax) avec les grands concerts organisés à l'international par les artistes sénégalais,
- les daahiras implantés un peu partout à travers le monde

1.6. Ses caractéristiques typologiques

Le wolof est une langue qui a un système d'accentuation fixe qui porte généralement sur la syllabe à longueur vocalique.

Mais n'a pas de **ton**

Il est de structure syntaxique **SVO**

Il possède beaucoup d'**affixes**, c'est une **langue agglutinante**

Il fonctionne avec des **classes nominales**

1.7. Sur ses systèmes d'écriture

Le wolof possède deux systèmes d'écriture : les caractères latins et les caractères arabes.

A. La graphie arabe

L'une des premières influences qu'a connues l'Afrique est celui qui marque son contact avec les arabes. En effet, bien avant l'arrivée des occidentaux sur ce continent, arabes et africains entretenaient des relations qui en grande partie avaient pour base le commerce et ce jusqu'à l'arrivée de l'Islam vers le VIII^{ème} siècle.

Ces contacts n'ont pas manqué de modifier la structure culturelle que l'on avait dans ce continent quand on sait que celle-ci évolue, s'influence, fonctionne, et varie comme nous l'enseigne l'anthropologie surtout. En effet, la plupart des langues d'Afrique occidentale ont emprunté aussi bien à l'arabe qu'au berbère de nombreux vocables, parmi lesquels figurent les jours de la semaine, quelques formules de politesse et le calendrier de l'hégire. Cependant, le phénomène le plus important est l'adoption des lettres arabes pour écrire des langues africaines, telles que le fulfulde, le mandingue, le haoussa et le wolof, pour ne citer que celles-là.

L'arabe fut donc la première langue écrite avec laquelle le wolof a été en contact direct. *L'ajami* (appellation valable pour toute langue écrite en caractères arabes) en wolof, communément appelé *wolofal*, d'après Abdoulaye Dème « *a été inventé de façon spontanée* »¹. C'est-à-dire que cette forme d'écriture n'a pas été standardisée à ses débuts et n'a que très tardivement fait l'objet de recherches linguistiques pour uniformiser les pratiques d'écriture. Ainsi, sont nés les Caractères Coraniques Harmonisés (CCH) dans les années 80. Pour rappel, en novembre 1987, un atelier sur l'harmonisation des systèmes de transcription en caractères arabes du pulaar/fulfuldé et zarma/sanghoy fut organisé par l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO). L'Etat du Sénégal créa ensuite deux centres expérimentaux à Malika pour le wolof et à Latmingué pour le pulaar et organisa en 1995 un séminaire d'extension de l'harmonisation faite pour le wolof et le pulaar, aux quatre autres langues nationales : seereer,

¹ Dème, A. *Écriture dans une société à tradition orale. Le cas du wolof au Sénégal : le « wolofal »*. Paris : Université René Descartes.

joola, soninke et mandinka. Un atelier régional fut tenu au Niger du 20 au 24 septembre 1999, par l'UNESCO/BREDA sur l'introduction des techniques modernes de transcription des caractères coraniques harmonisés, contrairement à l'écriture du wolof avec l'alphabet latin (depuis les années 60). Il cependant utile de mentionner la rupture qui s'est opérée entre le système traditionnel d'écriture des langues nationales et les CCH.

Pour représenter les phonèmes wolofs, les locuteurs wolof (usagers du *wolofal* et ayant appris l'arabe ou le Coran) ont été confrontés à des problèmes de correspondances entre les phonèmes et les graphies des deux langues. Pour transcrire les phonèmes du wolof qui n'ont pas de correspondants en arabe, ils ont inventé de nouveaux caractères à partir de ceux de l'arabe auxquels ils ont ajouté des diacritiques pour rendre, dans la mesure du possible, les phonèmes du wolof. Ainsi, le wolofal n'a ni consonnes ni voyelles, proprement dit et s'écrit de la droite vers la gauche. Il consiste plutôt en lettres et diacritiques. Les lettres s'écrivent à la ligne en caractères cursive, tandis que les diacritiques se positionnent soit au-dessus des lettres soit en dessous.

Cependant cette graphie arabe même si la majeure partie du Sénégal est musulmane n'est pas assez influente car étant maîtrisée que par une certaine élite religieuse et n'ayant pas une volonté politique qui l'appui et qui pourra permettre de songer à un avenir d'une future transcription de cette graphie avec nos langues.

B. La graphie latine

Depuis les années 1970, de multiples facteurs et événements ont assuré l'expansion d'une écriture des langues nationales. En effet, c'est au moment des indépendances africaines que la question de l'accès à l'écrit pour les langues locales s'est posée avec plus d'acuité, la graphie latine a immédiatement pris le dessus sur la graphie arabe.

Au Sénégal, le Décret N° 2005-992 du 21 octobre 2005 fixe l'orthographe et la séparation des mots dans l'écriture en langue nationale en alphabet latin. Il faut tout de même retenir que l'adoption des caractères latins pour l'écriture des langues nationales comme l'orthographe du wolof a été codifiée depuis les années 60. C'est ensuite que le décret n° 85-1232 du 20 novembre 1985 abrogeant et remplaçant le décret 75-1026 du 10 octobre 1975 a été pris avec pour objet d'améliorer davantage les principes et règles d'écriture régissant l'orthographe en langues nationales.

L'avènement de l'informatique, d'abord accessible au Sénégal avec des claviers et des polices de caractères en graphie latine, joua un rôle important dans la publication et la diffusion de cette littérature émergente, notamment en rendant possible la création de polices et de caractères correspondant à l'alphabet latin, mais aussi en facilitant la réédition rapide des textes.

Au cours des années 2000, la culture de l'écrit en langue nationale a investi de nouveaux espaces et modalités au travers des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). Internet et les systèmes de messagerie (e-mails et sms) sont devenus des outils courants pour les locuteurs des langues africaines. Grâce aux NTIC, l'écriture des langues sénégalaises semble désormais assurée, et la graphie latine s'en trouve encore renforcée, car les

initiatives de création de claviers et de polices en arabe sont récentes, marginales, et très peu utilisées.

Toutefois, l'écriture en alphabet latin reste incomprise par bon nombre de compatriotes. Ce qui explique que de nombreuses fautes d'orthographe sont souvent décelées sur des titres d'émissions, de journaux, de noms de partis politiques ainsi que sur des affiches publicitaires que nous croisons dans les rues, et qui seraient pourtant inimaginables voire inacceptables en français.

CHAPITRE 2. LE SYSTHEME ORTHOGRAPHIQUE EN CARACTERES LATINS

Objectifs :

- Maîtriser les principes de base de l'alphabet Wolof
- Savoir lister l'ensemble des sons du wolof
- Reconnaître leur forme de notation

2.1. Les lettres de l'alphabet wolof

L'alphabet wolof comprend vingt-cinq (25) lettres simples : **a b c d e f g h i j k l m n ñ o p q r s t u w x y**.

Ces lettres peuvent être réparties en :

-cinq (5) voyelles simples : **a e i o u**

et

-vingt (20) consonnes simples : **b c d f g h j k l m n ñ p q r s t w x y**

Grâce aux procédés de redoublement de lettres (oo, kk, etc.), de regroupement de consonnes (mp, nt, etc.), d'utilisation de diacritiques (accents, tréma, tilde), ces lettres couvrent la notation de l'ensemble des sons de la langue wolof.

Ainsi le wolof atteste :

-des voyelles brèves et longues

-des consonnes simples, géminées et prénasales

2.2. Les voyelles brèves

Le wolof compte au total 10 voyelles brèves :

Lettres	Exemples	Significations en français
a	takk	attacher
à	tàkk	bruler
ã	ãhã	Ah oui!
e	fel	puce
é	fél	heurter

ë	bër	vacances
i	tis	éclabousser
o	kopp	tasse
ó	kópp	Copeau
u	tur	prénom

2.3. Les voyelles longues

Cependant, il n'y a que 8 voyelles longues :

Lettres	Exemples	Significations en français
aa	aar	protéger
ee	weer	lune
ée	wээр	adosser
ëe*	bээр	nom de poisson (courbine)
ii	tiis	inquiétude
oo	woor	jeûner
óó	wóor	être sûr
uu	tuur	verser

*Selon certains auteurs (comme Pathé Diagne, 1971 : p35, Jean Léopaul Diouf 2009 : p14) cette voyelle « ë » « ne révèle aucune opposition de longueur ». On pourrait donc considérer ce nom de poisson comme une possibilité d'emprunt. Cependant, étant donné que, d'une part, la langue atteste des mots d'emprunt comportant cette longueur vocalique, et d'autre part, on la rencontre en contexte (comme dans cet exemple tiré du roman « Yari jamono » de Mamadu Jara Juuf: « yaram wi di saf ab taab bu ñor **tëe** bënn » nous jugeons important de la considérer.

2.4. Les consonnes simples

Lettres	Exemples	Significations en français
b	bol	poudre/farine
c	cat	bout
d	dof	fou
f	faj	soigner
g	teg	poser
h*	Ãhã/hay !	ah oui!
j	ja	marché
k	kan	qui
l	alal	bien/richesse
m	gëm	croire
n	naan	boire
ñ	weñ	mouche/fer
ŋ	ŋaam	mâchoire
p	pëdd	jaune d'œuf
q	ruq	coin
r	réew	pays
s	soow	lait caillé
t	bët	œil
w	awu	prendre la relève
x	xaalis	argent
y	boy	prendre feu

*Pour ces mêmes auteurs, cette consonne « h » n'est pas attestée en wolof, mais, ici aussi, il existe une variante du wolof (parlée dans le Saloum) dans laquelle certains mots sont prononcés avec cette consonne et des mots d'emprunts (arabes) comportant cette consonne. De ce fait, nous avons décidé de la considérer pour des raisons de pertinence.

2.5. Les consonnes géminées

Lettres	Exemples	Significations en français
bb	rëbb	chasser
cc	fàcc	éclater
dd	àddu	émettre un son/répondre
gg	dagg	couper
jj	bàjjan	tante paternelle
kk	lekk	manger
ll	dàll	chaussure
mm	jàmm	paix
nn	dënn	poitrine
ññ	soññ	relancer
ɲɲ	doɲɲ	seulement
pp	nopp	oreille
rr*	fërr	s'envoler
tt	gàtt	être court
ww	xewwi	être démodé
yy	bàyyi	abandonner

*NB: "r" n'est géminé qu'avec les onomatopées (fërr, tirr, mërr, etc.)

2.6. Les consonnes prénasales

Elles se composent de nasales **m** ou **n** suivie d'une consonne **sonore** (lorsqu'il y a vibration des cordes vocales): **b, d, g, j** ou d'une consonne **sourde** (lorsqu'il n'y a pas vibration des cordes vocales): **p, t, k, c, q**

Les sonores peuvent se situer à l'**initiale**, à l'**intervocalique** ou à la **finale** du mot.

Exemples:

mb	mbaam	dàmba	démb
nd	ndaw	fande	bind
ng	ngone	sangu	sang
nj	njël	xànju	jenj

Les sourdes peuvent se situer à l'**intervocalique** ou à la position **finale** du mot.

Exemples:

mp	nàmpal	sump
nt	Anta	sant
nk	sàнку	tànk
nc	dencal	pénc
nq	sanqaleñ	janq

2.7. Les voyelles et consonnes particulières

Ces lettres suivantes ont, dans l'alphabet wolof la valeur phonétique suivante.

Les voyelles :

Lettres	Valeurs	Exemples	Significations
e	(et) dans "bonnet"	fel	puce
ë	(eu) de "cheveu"	bët	oeil

à	voyelle ouverte	màtt	mordre
ã	(an) de “danse”	sàs	être chaud
ó	(au) de “bateau”	jóg	se lever
u	(ou) de doux	put	gorge

Les consonnes :

Lettres	Valeurs	Exemples	Significations
c	(thieu) de Matthieu	ceeb	riz
j	(dieu) de Dieu	jën	poisson
ñ	(gn) de pagne	ñaan	quémender/prières
ŋ	du mot anglais parking	ŋaam	mâchoire
x	(kh) de Khady	xol	coeur
*q	tres gutturale	tuq	petit mortier

***q** n'existe pas en français. On le trouve plutôt en arabe, il est guttural, (qariib: proche).

NB : En comparaison avec l'alphabet français, on peut constater que les lettres **v** et **z** n'existent pas en wolof.

2.8. Les lettres non géminalables

Toutes les lettres sont géminalables à l'exception de : **à, ã, f, h, q, s** et **x**

2.9. Faire la distinction entre certaines voyelles

Il faut bien distinguer les voyelles suivantes :

- Entre brèves

a		à	
takk	attacher	tàkk	prendre feu
lakk	brûler	làkk	langue
e		é	
fel	puce	fél	heurter du pied
sedd	être froid	sédd	donner une part de ...
o		ó	
kopp	tasse	kópp	copeau
jodd	être tout droit	jódd	plat à base de manioc

- Entre brèves et longues

e		ee	
set	être propre	seet	chercher
res	Foie	rees	être bien digéré
é		ée	
wér	être guéri	wéer	Adosser
o		oo	
xol	cœur	xool	regarder
nob	aimer	noob	envoûter
ó		óo	
bóli	trachée artère	bóoli	grande cuvette

- Entre longues

ee		ée	
teen	pou	téen	coussinet
teen	puits	téen	lever la tête
oo		óo	
door	commencer	dóor	frapper
tooy	être mouillé	tóoy	être lourdaud

CHAPITRE 3. LES ASPECTS GRAMMATICaux : REGLES D'ECRITURE

Objectifs :

- Comprendre la grammaire de la langue
- Reconnaître les règles de grammaire
- Savoir les identifier

3.1. Les règles d'écriture

- Les consonnes **b, j, g**, en position finale

Ne pas écrire : **p, c, k**

*ceep**p** (riz), xac**c** (chien), nak**k** (vache).

Ecrire :

rab**b**, rabu àll

xaj**j**, xaju sàmm bi

nag**g**, nagu beykat bi

- Pour les voyelles longues l'**accent** et le **tréma** se placent sur la première lettre: góor, réew, bëer.
- En position finale absolue, les voyelles **é/ée** et **ó/oo** ne portent pas d'accent: téere, jub**oo**
- Pour la conjonction de coordination, écrire **ak** « et, avec »:

ànd **ak** nit;

góor **ak** jigéen;

muy dem **ak** a dikk.

- Pour l'indéfini de la classe “**g-**”, écrire **ag** “un, une” : **ag** kër une maison
- Pour certains indices personnels, les démonstratifs, les marques du passé et de l'impersonnel, écrire toujours sans accent :

seen, leen, ngeen

googu, googee

-oon

woon

-ees

- Pour la marque du possessif 3sg, **écrire toujours -am**, même si l'on prononce [ëm]:

dëkk**am**

Jëkkë**ram**

bët**am**

- les réalisations phonétiques [a] [ë] dans les suffixes dérivatifs : **-al, -ale, -andi, andoo, -ante, -antu, -arñi... sont toujours notées avec a**, même si l'on prononce [ë], yëgal “annoncer”, méngale “comparer” bittar**ñi** “remettre à l'endroit”
- a la finale absolue, l'unité phonologique [ë] est notée **a**

sëdda “brochet”, gëdda “respect”

- Les voyelles fermées

Du fait de l'harmonie vocalique, lorsque la première voyelle d'un mot est fermée (i, u, e, o), toutes les voyelles des syllabes suivantes se réalisent fermées.

En vertu de cette prévisibilité, seules les premières voyelles sont notées fermées, avec un accent, lorsqu'il s'agit de **e** ou **o**.

Ex: téemeer, déedeet, bóomoon, jógoon, féloon